

# Apprendre l'horlogerie dans les Montagnes neuchâtelaises 1740-1810 [Estelle Fallet, Alain Cortat]

Autor(en): **Marti, Laurence**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **52 (2002)**

Heft 2: **Hexen, Herren und Richter = Les sorcières, les seigneurs et les juges**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fédérales. En outre, fidèle à l'histoire classique des idées, des représentations, de l'imaginaire scientifique et poétique, ce volume ne considère pas assez les pratiques sociales et politiques, qui constituent, peut-être, une autre donne fondamentale des «Lumières helvétiques». Art de gouverner ou celui de rendre la justice, pratiques médicales, gestion des villes, éducation, contrôle social, valorisation de l'individualité dans des cultures communautaires (etc.): il existe certainement des similitudes socioculturelles entre les régimes patriciens de Zurich ou de Berne, celui de la République «aristo-démocratique» de Genève (qui n'est pas helvétique), ou encore de la principauté de Neuchâtel qui est à la pointe des Lumières conservatrices, tout en diffusant les Lumières radicales par sa Société typographique. Plus généralement, autour des pratiques sociales, politiques, juridiques, culturelles, économiques (par exemple: diplomatie, hygiène publique, librairie, etc.) émerge, peut-être, un espace cohérent des «Lumières helvétiques». Un espace unificateur, capable de briser les clivages confessionnels, linguistiques, ainsi que ceux des régimes locaux. Recherchée ici, l'unité culturelle des «Lumières helvétiques» ne prend son sens véritable qu'à travers les mutations du social et du politique qui accélèrent, partout en Europe continentale après 1750, la lente décomposition sociale, politique et culturelle de l'Ancien régime. Une décomposition progressive qui peut parfaitement s'accommoder avec un conservatisme éclairé tel qu'on le rencontre alors à Berne ou à Genève. En croisant l'étude des discours et des représentations (l'apport essentiel de cet ouvrage reste l'analyse des discours) avec l'examen de l'expérience sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle, on sera mieux à même de comprendre la spécificité des «Lumières helvétiques». Elles pourront être mises en regard avec les Lumières européennes. Cette réflexion collective sur les «Lumières helvétiques» illustre finalement une thèse actuelle de l'histoire culturelle, mais sans le dire vraiment: une «nouvelle approche» du siècle de Voltaire et de l'*Encyclopédie* oblige à penser la modernité de cette époque en étudiant non seulement les Lumières de la raison (position culturelle dominante), mais aussi les Lumières de la périphérie culturelle (apologétique). Objet d'une histoire renouvelée, les Lumières se déclinent à travers plusieurs scénarios qui peuvent coexister. Elles sont radicales ou modérées, «philosophiques» ou traditionalistes, matérialistes ou apologistes, émancipatrices ou conservatrices, encyclopédistes ou érudites, cosmopolites ou patriotiques, attachées à la monarchie ou républicaines. Par les spécificités sociales et politiques de la Suisse vers 1750, les Lumières helvétiques, conservatrices un peut partout, traduisent pourtant cette polysémie culturelle des Lumières européennes en leur siècle, comme le montre cet ouvrage.

*Michel Porret, Genève*

Estelle Fallet, Alain Cortat: **Apprendre l'horlogerie dans les Montagnes neuchâtelaises 1740–1810**. La Chaux-de-Fonds, Institut l'homme et le temps, 2001, 176 p.

Si le fait était connu que l'horlogerie neuchâteloise au XVIII<sup>e</sup> siècle ne présentait pas un système d'apprentissage comparable à celui appliqué par les corporations, une recherche approfondie permettant de saisir plus précisément les caractéristiques de ce modèle «autre» de transmission de la connaissance faisait cruellement défaut. On ne peut donc que saluer la publication d'une étude sur ce sujet. Et celle-ci mérite d'autant plus notre intérêt qu'une telle entreprise n'est pas sans difficulté.

La question des sources s'avère en effet particulièrement délicate: quelles sources utiliser dans un système qui manque d'unité, qui repose sur une bonne part d'informel, et surtout à quel degré de représentativité peut-on prétendre dans une approche qui se veut quantitative?

Les auteurs abordent ces questions dans une discussion préalable et posent très clairement les limites de leur travail. Ils se défendent notamment de couvrir l'ensemble des pratiques d'apprentissage et se concentrent sur celles qui ont donné lieu à l'établissement d'un acte notarié, soit un contrat d'apprentissage ou une lettre de fin d'apprentissage. Ils ont ainsi réuni et analysé un corpus de plus de 900 actes officiels réalisés devant des notaires de la Principauté de Neuchâtel durant la période considérée. La prise en compte d'une telle source exclut de fait les apprentissages effectués sous seing privé ou de manière plus informelle, notamment dans le cadre familial. Une restriction qui n'est pas négligeable: d'une part, le recours au notaire, même fréquent, n'était de loin pas systématique, d'autre part, si l'on en juge à certaines analyses qualitatives, les apprentissages informels, notamment familiaux, occupent une place importante. Encore que, les auteurs le montrent à juste titre, celle-ci ait parfois été surestimée faute de données précises. Malgré ces réserves, et suite à différentes comparaisons avec d'autres sources, les auteurs estiment tout de même couvrir 40 à 60% des apprentissages réalisés dans les Montagnes, ce qui confère à l'étude une qualité de référence qui reste intéressante. Ils ont, en tous les cas, le mérite d'avoir défriché un champ relativement touffu et de nous offrir une première base, à partir de laquelle il devient possible d'envisager des recherches complémentaires, plus qualitatives et plus ciblées.

Sur le plan du contenu, l'hypothèse qui sert de guide à l'étude, soit l'existence d'un modèle d'apprentissage spécifique aux Montagnes neuchâteloises, est discutée grâce à une analyse fine des actes notariés. Cinq dimensions sont privilégiées: les caractéristiques sociales des différentes parties liées par le contrat (origine géographique des apprentis et des maîtres, âge, profession, sexe, etc.), les caractéristiques formelles du contrat lui-même (langue, contenu, rôle, etc.), les conditions de l'apprentissage (durée, rémunération, date d'entrée en apprentissage, etc.), son contenu (les disciplines, les méthodes, les buts, etc.) et les réseaux d'apprentissage (qui apprend chez qui). Pour ce dernier point, les contrats notariés s'avèrent relativement pauvres et les auteurs ont dû recourir à d'autres sources, plus qualitatives, telles que livres de raison et livres de comptes.

Les résultats de l'analyse ne remettent pas en question fondamentalement l'hypothèse de départ, un modèle spécifique peut bel et bien être dégagé. Cependant, ce n'est pas tellement au niveau des conditions générales que se distingue l'apprentissage neuchâtelois, mais plutôt par sa durée extrêmement variable, par sa discontinuité, avec alternance de périodes de formation et de production, et par la possible succession de plusieurs maîtres d'apprentissage. Un système souple et flexible fortement calqué sur les besoins et les variations de la conjoncture économique. Autre caractéristique: l'exportation des savoir-faire y est importante. Les apprentis sont souvent issus d'autres régions ou pays et y repartent sitôt l'apprentissage terminé. Une situation totalement opposée, par exemple, à ce que connaît Genève à la même époque où le savoir-faire y est protégé par une forte intégration, sur place, des nouveaux horlogers.

Si ce modèle semble donc échapper aux contraintes corporatives, peut-on parler pour autant d'un système totalement ouvert? Plusieurs éléments pouvant influencer l'accès à l'apprentissage sont explorés dans le dernier chapitre de l'étude, tels le rôle de la famille, de l'origine géographique des parties contractantes, du type de prestations dispensées par le maître d'apprentissage, de l'appartenance de genre, etc. Sur l'influence de la famille par exemple, les auteurs mettent en évidence le fait que, si son rôle formateur semble diminuer à cette époque, sa plus ou moins

grande capacité à mobiliser un réseau de proximité ou de connaissances semble en revanche être un élément clé dans l'accès à l'apprentissage. Dans le même ordre d'idée, la mise en évidence de «généalogies de formation» au sein des grandes familles horlogères pourrait bien renvoyer à l'existence de filières privilégiées de transmission des connaissances sur plusieurs générations et à une protection informelle des savoirs les plus importants.

Quelques exemples sont également cités montrant que le choix d'un maître ou d'un apprenti n'était pas sans rapport avec l'origine géographique des deux parties. Un maître pouvant favoriser l'engagement d'un apprenti partageant la même origine. Enfin, le contenu même de l'apprentissage n'était pas nécessairement le même pour tous. A ce titre les auteurs relèvent que les quelques femmes apprenties bénéficiant d'un contrat ne sont formées que sur un savoir limité, l'apprentissage de l'ensemble du métier restant l'apanage des hommes. Ils soulignent aussi l'existence possible, non pas d'un, mais de deux modèles d'apprentissage. Le premier, relativement proche du principe corporatif, impliquerait plusieurs années de formation, puis des séjours à l'étranger. Il concernerait surtout la fabrication des montres les plus complexes et les plus chères. L'autre beaucoup plus court, plus souple et flexible, interviendrait pour la transmission de savoirs plus limités. A cela s'ajoute le fait que le coût de l'apprentissage pouvait varier du simple au double selon les spécialités choisies (émailage, horlogerie de petit volume, de gros volume, montage de boîtes, etc.). Ces deux modèles d'apprentissage étaient-ils perçus de la même manière ou renvoient-ils à une structuration implicite de l'accès à l'apprentissage? Jusqu'à quel point les apprentissages les plus complets étaient-ils réservés à une élite dont le réseau de relations s'étendait à l'échelle européenne? Dans quelle mesure valait-il mieux apprendre dans une grande famille horlogère que chez un maître peu connu? Les auteurs ne fournissent pas de réponse à ces questions. Ils se heurtent malheureusement très souvent, dans cette partie de leur analyse, à la pauvreté des sources utilisées et à la difficulté de généraliser à partir des exemples qualitatifs disponibles. Plutôt que des résultats définitifs, la fin de l'étude offre donc davantage un ensemble d'hypothèses et de pistes de recherche pour l'avenir. Les éléments avancés sont néanmoins suffisamment nombreux et sérieux pour nous convaincre que le système horloger des Montagnes neuchâtelaises, aussi souple et flexible fût-il, n'échappait pas pour autant à des logiques internes limitant plus ou moins formellement l'accès aux savoirs. Reste maintenant à mieux cerner encore ces différentes logiques. *Laurence Marti, Aubonne*

Laurent Tissot: **Naissance d'une industrie touristique. Les Anglais et la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle.** Lausanne, Payot, 2001, 302 S.

Dass sich Helvetia und Tell historisch nicht nur als Symbolfiguren untersuchen lassen, sondern – neudeutsch formuliert – auch als *sale tools* für die Steigerung des Absatzes von Konsumgütern wie Möbeln, Bratwürsten und Nähmaschinen, ist allgemein bekannt. Weniger bewusst ist man sich indes des Faktums, dass auch die *Schweiz selbst* über eine eigene Geschichte als Gegenstand der Werbung und als vermarktbare Produkt verfügt. Dabei handelt es sich um ein Thema, das nicht nur von der Sache her herausfordernd und spannend ist. Wie Tissots Analyse zeigt, erlaubt es die Problematik auch, auf bis anhin kaum bearbeitete Forschungsfelder hinzuweisen und neue Fragestellungen zu entwickeln.

Die Studie beschreibt, wie die Schweiz ein beliebtes Ziel für ausländische Touristen wurde. Ausgangspunkt ist dabei die Feststellung, dass die Nachfrage dem An-